

APPEL A CANDIDATURES

ELECTION DU PRESIDENT (DE LA PRESIDENTE) DE L'UNIVERSITE LEONARD DE VINCI

Les élections du Président ou de la Présidente de l'Université Léonard-de-Vinci auront lieu le 7 avril 2016.

Selon l'article 7 des statuts, « Le président, élu par le conseil d'administration, dirige l'établissement ». Selon l'article 11 de ces mêmes statuts, « Le président est élu à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés, dans le cadre d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Il est déclaré élu au premier tour s'il obtient la majorité absolue et au second tour s'il obtient la majorité simple. Son mandat est fixé à quatre ans, renouvelable une fois. Ce mandat est incompatible avec celui de président du conseil académique et celui de président ou directeur d'un établissement public d'enseignement supérieur ou de recherche. Avant la réunion du conseil d'administration lors de laquelle a lieu l'élection, les candidats sont auditionnés par le conseil des membres qui donne un avis transmis aux membres du conseil d'administration avant l'élection ».

Si vous souhaitez être candidat(e) à la présidence de l'Université Léonard-de-Vinci (sachant que les conditions requises sont les mêmes que pour l'élection d'un président d'université, il peut donc s'agir d'un enseignant-chercheur, chercheur, professeur ou MCF, ou de tout autre personnel assimilé), il vous appartient de **faire acte de candidature avant le vendredi 1^{er} avril 2016, 12 heures**, auprès de Madame l'administratrice provisoire de l'Université, à l'adresse suivante : presidence@unilim.fr. Ce dépôt de candidature doit comprendre une lettre déclarant la candidature, un CV et le projet que vous souhaitez présenter.

Le candidat, la candidate ou les candidats seront auditionnés par le conseil des membres, qui se réunira en visio **le mardi 5 avril à 8 heures**. Le conseil transmettra ensuite, conformément aux statuts, un avis aux membres du conseil d'administration, qui éliront le(a) président(e) le 7 avril 2016.

Hélène PAULIAT
Administratrice provisoire de l'Université Léonard-de-Vinci